

La Gazette

Bulletin Municipal d'Informations

N° 89 Avril-Mai 2015

Edito
Agenda
Infos communales
Vie du village
Nouvelles des associations

Dossier : le vote du budget

EDITO

Un an s'est écoulé depuis les dernières élections municipales et la tâche la plus urgente du conseil a été de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires. Non sans difficulté avec un coût qui ne cesse de croître malgré l'implication de nombreux parents d'élèves et du personnel communal. Il a fallu pour y parvenir réaliser des économies de fonctionnement et ce n'est pas fini. A cela s'ajoute la baisse des dotations de l'Etat : moins 36.000 € cette année, avec une annonce de moins 50.000 € au minimum l'année prochaine et ainsi de suite.

L'Etat se désengage aussi en matière de droit du sol puisque depuis 1er avril il incombe aux communes d'instruire les actes d'urbanisme à la place des agents de la DDT. Ce transfert n'est pas gratuit. Pour la communauté de communes Pays d'Apt Luberon, nous l'évaluons à environ 250.000 € par an dont 5 à 10.000 € pour Cereste.

Dans ces conditions il est très difficile de faire face aux dépenses et à tous les problèmes qui se présentent. Comme nous le faisons depuis longtemps nous continuerons à contrôler les dépenses en favorisant celles pour lesquelles, grâce au travail des commissions communales, nous arrivons encore à obtenir des subventions de la Région du Département, de l'Europe et de la Préfecture.

Cela étant, et malgré ces nouvelles charges, j'ai proposé, comme je l'avais annoncé en début d'année, de ne pas augmenter le taux des impôts qui restera inchangé. Mais pourrons nous continuer ainsi avec le désengagement de l'Etat ? N'y aura-t-il pas d'autres mauvaises surprises ? L'avenir nous le dira et nous ferons comme nous l'avons toujours fait de notre mieux pour le bien être des Cerestains."

Gérard Baumel



agenda

Cinéma

9 mai Voyage en Chine France
23 mai Taxi Téhéran Iran
20 h 30 salle des fêtes

Football

17 mai Stade de Reillanne
13 h FCCR2 - Laragne
15 h FCCR2 - Oraison

Art de mai

Expo du 16 au 24 mai Salle des fêtes et ancien office de tourisme

Expo Galerie Cinabre

Marie Verges du 2 au 31 mai
vernissage le 2 mai à 19 h

Concert Soul Music

"Soulistic" le 30 mai à 20 h
au théâtre de plein Air buvette

Festicontes

17 mai, de 11 h à 18 h Cour de l'école
Concours de lecture, théâtre

Marché aux plantes - Brocante

10 mai, place Général de Gaulle

Manifestation sportive

1ère Ronde de Cereste en Luberon

<http://www.saintetullevelosports.fr>



lundi 25 mai 2015
8h30 - 10h30 - 13h30 - 15h30

4 épreuves

tombola tout public
TV écran plat combi DVD à gagner



Infos municipales



Ramassage des encombrants

Une convention a été passée par la mairie de Cereste avec l'association Hébergement Accueil en Pays d'Apt (HAPA) dans le but de lui confier l'enlèvement des encombrants. Cette association Aptésienne que nous vous avons présentée dans la gazette n° 83 de mai 2014 a développé un atelier de recyclerie qui lutte contre le gaspillage en triant et en réparant les objets, et en les mettant ensuite à la vente au profit de la réinsertion de personnes socialement démunies. Bien sûr tout n'est pas recyclable et certaines choses sont définitivement emmenées en déchèterie. Mais au moins un effort est fait en matière d'économie circulaire et de recyclage. Pour les Cerestains le service reste gratuit, l'enlèvement a lieu tous les deuxièmes mardis du mois sous réserve de s'inscrire en Mairie. Coté coût, Ce service qui évite au personnel communal de nombreuses rotations vers Apt, ne s'élève qu'à 80 € la demi-journée.

CERESTE

ENSEMBLE FLEURISSONS NOTRE VILLAGE

CONCOURS 2015
des MAISONS FLEURIES



INSCRIPTION en MAIRIE avant le 30 juin 2015

Renseignements 04 92 79 00 15 www.cereste.fr

La municipalité soucieuse du fleurissement du village et récompensée en 2014 par le conseil général souhaite inciter les particuliers et les commerçants à fleurir leurs maisons, balcons, devantures, jardins, afin de rendre le village attrayant. Un concours de "maisons fleuries" est donc lancé pour la saison estivale avec différentes catégories en lices. Bien sur ce concours sera récompensé par de nombreux prix. Inscriptions avant le 30 juin. Renseignements en Mairie.

Renseignements municipaux

Hôtel de ville 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr
office de tourisme 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr
Médi@thèque 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette Directeur de publication Gérard Baumel

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp.

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable - Ne pas jeter sur la voie publique

Impression Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Vie du village

Nouveau président pour Cereste et ses Arts



Alain-François Giustiniani est le nouveau président de l'association "Cereste et ses Arts". Il succède à Catherine Musso-Reynier, qui après une dizaine d'années de bons et loyaux services a désiré passer la main. Formé à l'école des beaux-arts du Havre, graphiste et publicitaire durant sa carrière, très impliqué depuis sa retraite dans la vie culturelle et artistique du territoire, vice-président de la MJC d'APT, Alain souhaite apporter son expérience et ouvrir encore davantage l'association au plaisir de peindre et dessiner

ETE 2015
L'EGYPTE ANTIQUE A CERESTE
Samedi 13 juin

16h Conférence **Toutankhamon** à la salle des fêtes par Gwénaëlle Le Borgne
Egyptologue Association Kemetmaa
18h **Danses égyptiennes** spectacle par "Danses et Horizons" salle des fêtes
19h Vernissage de l'expo **Egypte Antique** à la médi@thèque et à l'ancien OT suivie d'une dégustation de **spécialités égyptiennes**

△

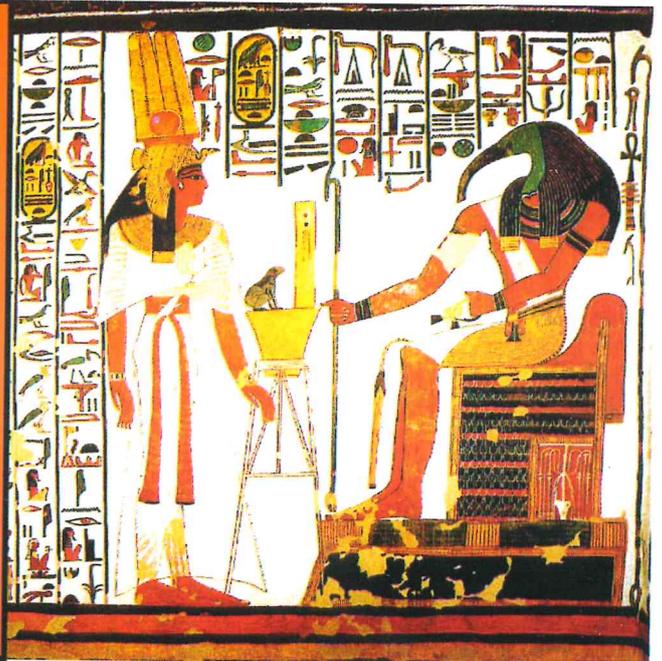
Dimanche 19 juillet

16h30 **Danses égyptiennes** spectacles à la salle des fêtes par "Danses et Horizons"
18h Conférence **Jour de l'an en Egypte antique** par Gwénaëlle Le Borgne

△

Samedi 15 août

16h30 conférence **Isis et ses mystères** par Gwénaëlle Le Borgne suivie d'un spectacle de **Danses égyptiennes** par "Danses et horizons"



A l'initiative de Pierrette Frimas, adjointe à la culture, la municipalité propose cette année un programme de découverte de l'Egypte antique à travers 3 conférences données par Gwénaëlle Le Borgne, membre de l'association d'Egyptologie Kemetmaa, et avec une exposition à la médi@thèque. Les enfants de l'école de Cereste ont été les destinataires d'une initiation aux hiéroglyphes effectuée par Gwénaëlle et ils montreront leurs travaux dans une exposition spécifique visible tout l'été à l'ancien office de tourisme. Au programme figurent aussi des démonstrations de danses égyptiennes, qui, si elles ne sont pas véritablement antiques ont au moins le mérite d'ouvrir à une autre culture. Autre moyen enfin d'appréhender l'Egypte, la gastronomie. Aussi une dégustation de spécialités aura lieu lors du vernissage le 13 juin prochain. A l'occasion des ces trois journées, les professionnels de bouche du village interpréteront chacun dans leur domaine la gastronomie égyptienne... Curieux et gastronomes ne pas s'abstenir.

Nouveau Directeur au Centre de loisirs



Pierre Laffite remplace Stéphanie Borri actuellement en congé maternité. Ce manosquin, d'abord journaliste à la Provence a opéré une reconversion dans l'animation. Amoureux de la nature et guide de montagne, il souhaite développer l'éducation par la découverte de l'environnement et pourquoi pas, initier des

séjours nature et des balades dans le Luberon. Il s'est parfaitement intégré à l'équipe d'animation en place et organise dans la continuité les activités périscolaires et les centres aérés pendant les vacances, sans oublier les TAP.

Abonnement gratuit au Trait d'Union



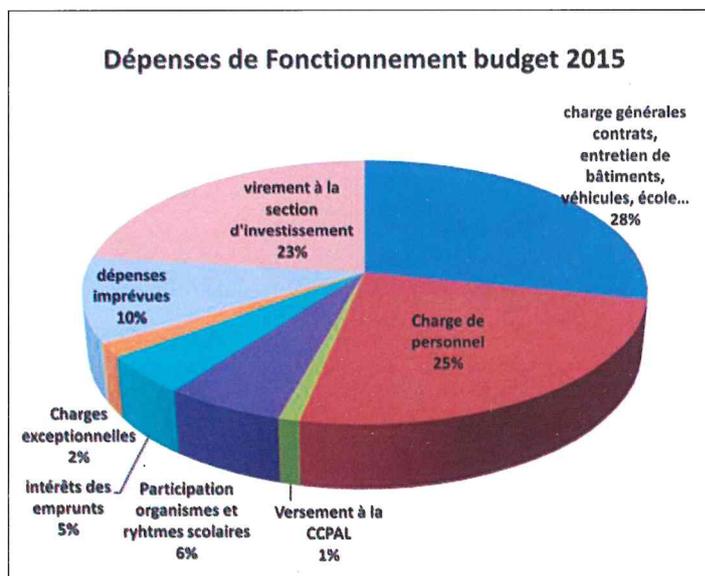
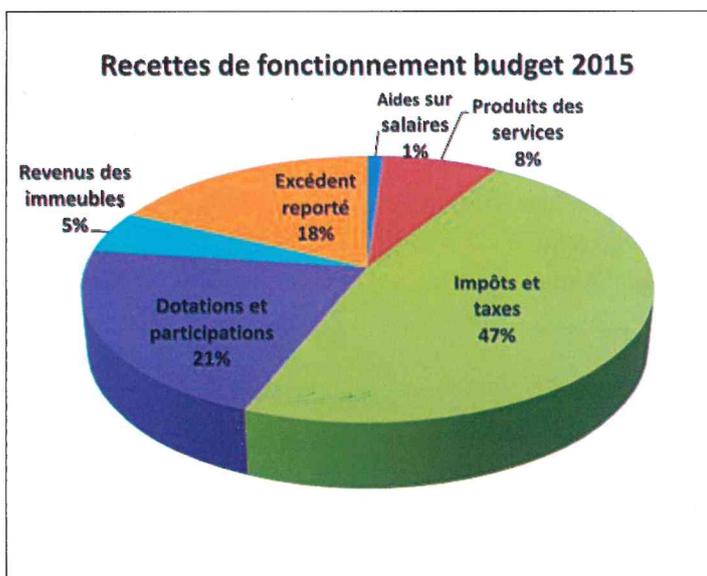
Le magazine de la communauté de communes Pays Apt Luberon

Pour recevoir chaque trimestre à domicile le nouveau magazine trimestriel de la CCPAL, il vous suffit d'adresser vos coordonnées postales soit directement au guichet de la mairie, soit par téléphone au 04 92 79 00 15 soit par mail à communicationmairie@cereste.fr

Dossier : Le vote du Budget



Le vote du budget est l'acte essentiel d'une municipalité, celui qui permet de lever l'impôt, qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. Cette année encore les conseillers municipaux suivant la proposition du maire n'ont pas voté d'augmentation des taux, malgré les nouvelles charges qui incombent à la Mairie et notamment la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Le budget général de la commune s'élève 2 924 935.76 € en recettes et dépenses, section de fonctionnement et d'investissement confondues. La section de fonctionnement dont nous voyons ci-dessous les "camemberts" retrace les charges courantes de la collectivité, les dépenses et les recettes qui intéressent la gestion des services, et qui de ce fait ont tendance à se renouveler chaque année. Ce sont les frais de personnel, les travaux d'entretien, le remboursement des intérêts des emprunts. Le budget de fonctionnement s'élève à Cereste à 1 946 241.37 € ci-dessous répartis.



La section d'investissement retrace les opérations non courantes de nature à modifier le patrimoine de la commune et les grands équipements. Pour les dépenses, il s'agit entre autres des nouveaux travaux, des acquisitions immobilières, mais également du remboursement en capital des sommes empruntées. Pour les recettes, ce sont principalement des subventions d'investissement, le cas échéant des emprunts et de la part d'autofinancement viré par l'excédent de la section de fonctionnement. A Cereste les dépenses et recettes d'investissement prévues par le budget s'élèvent à 978 634.39 €. Des travaux de voirie, l'achat d'une balayeuse, l'installation de la vidéo surveillance sont programmés pour 2015. Les grands projets comme la nouvelle mairie, la réhabilitation du presbytère, l'aménagement de la place du général de Gaulle, la construction d'un hangar pour le matériel communal, d'une caserne pour les pompiers devront attendre. Le désengagement de l'état, la baisse des dotations et la difficulté à obtenir des financements, conjugués à des impératifs de gestion rigoureuse des deniers publics ne facilitent pas pour l'instant la mise en route de grands projets..